

Les Boréales

Centre de la maltraitance
intrafamiliale
Département de psychiatrie
CHUV Lausanne

Pascale Forni
Psychologue adjointe



Prise en charge des familles à transactions
incestueuses: de la nécessité d'une approche
multifocale et concertée

Journée d'étude G.C.S.-C.R.I.A.V.S.
27 mai 2016, Soissons

Pascale Forni
Psychologue-psychothérapeute
Les Boréales/CHUV / Lausanne
Pascale.forni@chuv.ch

Contexte d'intervention

- ❖ Unité les Boréales/psychiatrique ambulatoire /centre hospitalier universitaire de Lausanne
- ❖ Prise en charge spécifique de situations où il y a eu des violences à l'intérieur de la famille.
- ❖ S'adresse aux victimes et aux agresseurs

Contexte d'intervention

- ❖ Clinique du déchirement.
- ❖ Prise en charge d'une famille incestueuse.
- ❖ Intervenants, déchirements internes en écho
- ❖ Nous travaillons aux confins du trauma direct
- ❖ La psychopathologie de la violence peut induire un dysfonctionnement chez les intervenants

Contexte d'intervention

- ❖ Risque de polarisation des affects extrêmement élevé
- ❖ L'interdiction de l'inceste est profondément ancré à la nature culturelle de l'humanité.
- ❖ Collaboration avec collègues, regards croisés, permet mentalisation et tempérance de mes affects

Contexte d'intervention

- ❖ Prise en charge débuté il y a deux ans, encore en cours.
- ❖ Fille adolescente qui a été agressée sexuellement par son père.
- ❖ Deux collègues s'occupent respectivement de la mère et du frère cadet (12).
- ❖ Père emprisonné, pris en charge par le service de psychiatrie pénitentiaire.

Modalités et But de la prise en charge

- ❖ Entretiens individuels afin d'élaborer le traumatisme provoqué par l'inceste
- ❖ Rencontres régulières des thérapeutes
- ❖ Entretiens réguliers 3 thérapeutes et famille

But prise en charge multifocale:

- ❖ Dénouer les nœuds relationnels qui ont permis l'installation et la chronicisation de la relation incestueuse
- ❖ Evaluer, en les mettant en perspective, les attentes et les objectifs de chaque membre de la famille.

But de la prise en charge

- ❖ Je me suis fortement identifiée à la souffrance de la victime
- ❖ Collègues, fortement identifiés à celle de leur patient.
- ❖ Les intérêts des uns et des autres ne sont pas toujours convergents
- ❖ Les entretiens entre thérapeutes et les entretiens entre les thérapeutes et la famille permettent:
 - ❖ De parler des divergences
 - ❖ Trouver des aménagements
 - ❖ Lutte contre l'éclatement co-évolution

Demande-Adressage

- ❖ Appel mère :
- ❖ Sa fille âgée de 17 ans, violée depuis 4 ans par père
- ❖ Plainte pénale, Brigade des Mineurs, consultation gynécologique, incarcération du père.
- ❖ Mme demande de l'aide car elle ne sait pas comment gérer la crise avec ses enfants.

Anamnèse

- ❖ Originaire d'Amérique du Sud
- ❖ Fuit pays en 2006 enfants avaient respectivement 11 et 6 ans.
- ❖ Monsieur a trouvé un emploi et Mme a commencé une formation en cours d'emploi.
- ❖ Mariage en 1993, début de la violence dès première grossesse
- ❖ La venue en Suisse Monsieur augmenté consommation d'alcool
- ❖ Emprise sur l'ensemble de la famille.
- ❖ Agressions sur sa femme et domination psychologique sur les enfants.
- ❖ Monsieur mvs ttt dans l'enfance+ notion abus sexuels par tante à 15 ans

Premier entretien (avril 2013)

- ❖ Rencontre avec la mère et la fille, fils absent car secret
- ❖ Les buts étaient :
- ❖ Evaluer l'état psychologique de chacune
- ❖ Evaluer le degré de protection de la fille
- ❖ Généraliser la réflexion à l'ensemble de la famille : qu'est-ce qu'il en est du garçon ?

Premier entretien (avril 2013)

- ❖ Mère et fille figées, les traits tirés, le débit est ralenti, haché, les mots pour le dire sont difficiles.
 - ❖ Marie l'air triste et introvertie, pas très avenante, se tient rigidement sur sa chaise, paraît apeurée elle pleure
 - ❖ Sourit timidement et me regarde intensément.
-
- ❖ Mère plus détachée, comme coupée des affects, peu de signes de consolation
 - ❖ Difficile d'établir si mauvaise relation mère-fille ou si dissociation.

Premier entretien (avril 2013)

Soir de la révélation

- ❖ Marie a assisté à une énième dispute entre son père et sa mère
- ❖ Crainte que père tue sa mère,
- ❖ Dévoile secret des viols depuis quatre ans.
- ❖ Mère forte réaction
- ❖ Le lendemain, le père a sorti son couteau pour intimider la famille.
- ❖ Mère a pris ses deux enfants et s'est rendue avec eux à la Police.
- ❖ La Police est allée chercher le père au travail et l'a emprisonné.

Premier entretien (avril 2013)

- ❖ Marie PTSD , déprimée et perdue.
- ❖ Hantise que son père sorte de prison au bout des trois mois réglementaires et vienne se venger.
- ❖ Raisons habituelles pour avoir gardé le secret
- ❖ Elle avait déjà parlé à sa grand-mère maternelle des violences subies par sa mère ; cette dernière l'avait grondée d'en avoir parlé.

Premier entretien (avril 2013)

- ❖ La mère peine à entrer en contact et à manifester des affects, elle paraît dissociée
- ❖ Elle croit sa fille mais lui en veut de ne pas lui avoir parlé de l'inceste, elle ne semble pas comprendre que son attitude y est peut-être pour quelque chose
- ❖ Elle est en colère à l'égard de son mari mais elle exprime beaucoup de craintes sur son état en prison, sur sa solitude.
- ❖ J'apprends que le mari a tout nié ce qui est relativement fréquent

Premier entretien (avril 2013)

- ❖ Mère et fille ne veulent pas parler de l'inceste à Marc (12 ans).
- ❖ Marc effondré, réclame rencontre avec père .
- ❖ La mère promis qu'il pourra le voir dès que le père se sera calmé (*Marie se crispe*)
- ❖ La mère ne veut rien dire aux familles d'origine, Marie se plie au désir de sa mère (*Marie se crispe*)

Premier entretien (avril 2013): conclusions

Révélation d'inceste plonge la famille dans un cataclysme relationnel et émotionnel :

- ❖ Culpabilité et effroi chez Marie,
- ❖ Sidération chez la mère,
- ❖ Détresse chez Marc

Possible conflit autour

- ❖ de la révélation du secret à Marc
- ❖ de la révélation du secret à l'ensemble de la famille
- ❖ des visites de Marc en prison.

Premier entretien (avril 2013): Propositions

- ❖ Proposition de soutien intensif de crise pour Marie
- ❖ Proposition de thérapeute pour mère soutien dans toutes les démarches socio-judiciaires et travail sur l'emprise.
- ❖ Proposition de thérapeute pour Marc; Inquiétude pour son état et pour le maintien du secret.
- ❖ Concertation entre les trois thérapeutes
- ❖ Entretiens communs avec Madame et les enfants afin d'évoluer ensemble.

Premier entretien (avril 2013): Propositions

Position autour du secret :

- ❖ dans les familles à transactions incestueuses ce n'est pas l'inceste qui est tabou mais le fait d'en parler.
- ❖ Le secret isole, importantes distorsions dans la communication.
- ❖ Important que Marc soit mis au courant.
- ❖ Impossible voir Marc si secret pas révélé

Travail des thérapeutes pour amener mère et fille à accepter l'idée de révéler le secret à Marc.

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

- ❖ Après des entretiens individuels rencontre à quatre.
- ❖ Mère et fille ont parlé des scènes de violences vécues en famille
- ❖ Madame se faisait battre, Marie essayait de la protéger.
- ❖ Emprise. Violence physique et psychologique sur Mme et violence psychologique sur les enfants ainsi que de violence sexuelle sur Marie.

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

❖ Mme exprime culpabilité à l'égard de Marc

Je me demande ce que cela fait à Marie d'entendre ça

❖ Mère soucieuse à l'égard de mari pas d'amis en Suisse

❖ *De nouveau je suis inquiète pour Marie et ai l'impression que comme dans la plupart des familles incestueuses, le couple est plus important que l'enfant. Dans quelle mesure la compassion de Mme à l'égard du mari peut être ressentie par Marie comme une trahison et un reproche implicite à son égard,*

❖ «un grand travailleur et père exemplaire»

❖ Il a écrit une lettre où il dit qu'il va très mal.

Je suis irritée par le niveau de déni de Mme qui ne se rend pas compte que pour des enfants, le fait de voir régulièrement leur mère se faire battre, n'est pas précisément l'œuvre d'un père exemplaire. Mme pour le moment ne semble pas se questionner sur ce qu'elle a fait vivre aux enfants en permettant qu'ils assistent à toute cette violence et en leur interdisant d'en parler. Selon moi, Madame est toujours dans une importante ambivalence entre sa fille et son mari.

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

❖ Mère pas encore prête pour en parler à Marc.

Je me dis que pour Marie il serait réconfortant de partager tout ceci avec son frère, que la fratrie pourrait être solidaire, au même niveau hiérarchique, alors qu'actuellement Marie se comporte comme une mère à l'égard de son frère.

❖ Mère ne veut pas en parler au reste de la famille pour ne pas l'inquiéter.

Echanges intenses existants par skype. Comment Marie peut cacher tout cela. Liée au secret, sa mère ne prend pas sur elle de la protéger et de lui permettre de pouvoir s'épancher. Je soupçonne que Mme ne veut rien dire par peur que sa mère lui reproche d'être restée avec cet homme et d'avoir inutilement exposé les enfants à tout ce gâchis alors qu'elle l'avait mise en garde

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

- ❖ La détresse de Marie me touche, je m'identifie aux différentes dimensions de son traumatisme
- ❖ Irritation à l'égard du comportement non-protecteur et ambigu de la mère.
- ❖ Consciente qu'en raison de l'emprisonnement du père, de l'exil et de l'isolement social de la famille, la mère est la seule figure d'étayage pour les enfants.

Je dois faire attention à mes propres mouvements affectifs. Je dois être vigilante à soutenir Marie dans la poursuite du mouvement autoprotecteur qu'elle a initié en révélant l'inceste tout en œuvrant au maintien d'une relation aussi bonne que possible avec sa mère.

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

- ❖ Discussion avec la thérapeute de la mère, tempérer mon irritation interne
- ❖ Mme éprouve culpabilité car mari se soit bcp sacrifié.
- ❖ Mère a choisi cet homme aussi en fonction de sa fragilité
- ❖ Hypothèse cette femme était plus une mère qu'un conjointe pour son époux, ce qui me permet de mieux comprendre pourquoi elle ne peut pas s'empêcher d'exprimer ses préoccupations sur l'état du père devant Marie.
- ❖ La thérapeute de la mère pense qu'en raison d'un vécu traumatique elle est clivée et qu'elle peut successivement passer de l'identification au père à l'identification à la fille.

Cette discussion avec la thérapeute me permet de tempérer mon irritation interne à l'égard de la mère et de freiner ma tendance à la polarisation

Phase de transition : Dans l'attente du dévoilement du secret (avril-juin 2013)

- ❖ Deux mois pour révéler le secret à Marc.
- ❖ Le thérapeute de Marc rencontre mère/Marc et ensuite Marc seul
- ❖ Entretien entre les trois thérapeutes: point potentiellement conflictuel :
- ❖ Marc souhaite ardemment rencontrer son père en prison
réel attachement? relation d'emprise qui perdurerait malgré la séparation?
- ❖ Marie soulagement de ne plus vivre dans la crainte anticipative d'un nouveau viol ou une nouvelle scène de violence. Elle ne souhaite pas garder de lien avec son père.
- ❖ Mère ambivalente et potentiel conflit de loyauté entre ses deux enfants.

Amener Marc Marie et la mère lors des entretiens ensemble à prendre une décision commune qui ne froisse personne.

Début du setting idéal (sept. 2013)

- ❖ Chacun de nous a rencontré son patient en entretiens individuels et on s'est vus en entretiens de famille une fois par mois.
- ❖ Les thèmes abordés ont été multiples,
- ❖ Chaque thème n'était pas réglé une fois pour toutes mais revenait périodiquement dans la discussion avec des niveaux d'élaboration qui changeaient à chaque fois,
- ❖ Violence conjugale
- ❖ Installation de la relation incestueuse
- ❖ Révélation aux familles d'origine
- ❖ Expertise psychiatrique du père
- ❖ Préparation au procès
- ❖ Arrivée des familles d'origine.
- ❖ Visites de Marc à la prison l'équilibre complexe entre besoins individuels et cohésion-cohérence familiale. Entre souffrance individuelle et protection de ceux qu'on aime.

Visites de Marc à la prison

- ❖ Premiers mois Marie tendance à rester dans sa position d'enfant parentifié
- ❖ Peu à peu elle a pu se centrer un peu plus sur ses besoins dans mon bureau mais pas à mère ni à Marc
- ❖ Thérapeute de Marc : au départ il était centré sur son besoin de voir son père et par la suite il a pu prendre en considération le vécu de Marie.
- ❖ Mère favorable aux visites : Marie ne lui manifestait pas son désaccord et Marc montrait par sa souffrance que le père lui manquait. Par ailleurs, selon sa thérapeute, la culpabilité de Mme à l'égard de son mari et la crainte du suicide, prenaient toute la place.

De nouveau j'ai éprouvé de l'irritation à l'égard de la mère qui ne se montrait pas assez protectrice. A nouveau, une discussion avec la thérapeute de la mère m'a permis de prendre du recul. La culpabilité de Mme à l'égard de son mari et la crainte du suicide, prenaient toute la place.

Visites de Marc à la prison

- ❖ Lors d'un entretien de famille on évoque lettres de père à Marc
- ❖ Mère peur de revoir son mari mais aussi sa peur de vengeance
- ❖ Marie coincée dans ses loyautés et silencieuse,
- ❖ Nous avons transmis que des visites axées sur la peur ne seraient pas bénéfiques :
- ❖ Que chacun d'eux a des attentes différentes par rapport aux visites en prison avec des préoccupations et des affects très forts.
- ❖ On comprend envies différentes car chacun histoire à la fois commune et à la fois différente avec le père.
- ❖ Au vu des moments très pénibles qu'ils ont passés, il est important que l'unité mère-enfants soit préservée. Il faut que la question des visites ne fasse pas de mal à la cohésion de la famille
- ❖ On propose d'en discuter le temps qu'il faudra pour trouver un consensus qui convienne à tout le monde.

Visites de Marc à la prison

- ❖ Entretien de famille suivant: père a fait une demande officielle de visite pour Marc et Mère s'adresse à son fils
- ❖ *Je ressens à nouveau une certaine agressivité à l'égard de la mère qui fait une fuite en avant sans tenir compte de ce dont on a discuté la fois précédente. Je comprends qu'elle soit déchirée mais son absence de protection m'irrite profondément. A-t-elle anticipé l'état de son mari et le fait que les visites puissent perturber Marc ? A-t-elle anticipé que, jusqu'à quand le père n'admet pas les faits, Marie puisse être blessée et qu'une visite puisse la déstabiliser ? A-t-elle anticipé que la complicité de la fratrie puisse être mise à mal ? Heureusement mes co-thérapeutes y songent aussi et vont intervenir dans l'entretien en abordant ces questions.*
- ❖ Je vais communiquer que Marie pas rassurée craint que le père dresse Marc contre elle
- ❖ Le thérapeute de Marc exprime le besoin de son patient mais sa crainte d'une parentification
- ❖ Je dis que actuellement je crains que Marie puisse se sentir un peu trahie si Marc va voir son père et que je crains que si Madame le laisse aller, pour Marie ça pourrait être vécu un peu comme si ce qui lui était arrivé n'était pas aussi grave.
- ❖ On décide de reparler des visites lors de l'entretien suivant

Visites de Marc à la prison

- ❖ Marie sentiment de solitude, du fait que le secret l'isolait des autres et de sa crainte qu'une visite en prison de son frère puisse la remettre dans la même sensation de solitude.
- ❖ Parallèlement la thérapeute de la mère a beaucoup travaillé avec sa patiente sur la relation d'emprise.
- ❖ Le thérapeute de Marc a essayé d'aborder avec Marc les scènes de violence auxquelles il avait assisté afin de mieux comprendre la nature de son attachement mais il se heurtait à une importante inhibition et à des conduites d'évitement.
- ❖ Père a été vu pour une expertise psychiatrique et la famille a eu accès aux conclusions.

Visites de Marc à la prison

- ❖ Entretien de famille suivant (une année après le début de la prise en charge), la mère, se positionner dans son rôle de mère
- ❖ Marie besoin d'une pleine admission des faits et d'un mouvement d'empathie du père à son égard pour envisager les visites de son frère avec moins d'appréhension.
- ❖ Marc peut exprimer son soulagement que la mère aille et il dit qu'il comprend que Marie ait besoin de quittances.
- ❖ La thérapeute de la mère va prendre contact avec le service de probation pour parler de la visite de Mme.

Visites de Marc à la prison

- ❖ Entretiens individuels suivants Marie très émue ; important que sa mère demande au père pourquoi il lui a fait ça pourquoi il l'a traitée comme une «pute».
- ❖ Elle aimerait que son père lui adresse une lettre. Je dis comme si elle était enfin sa petite fille. Elle s'effondre.
- ❖ Ce mouvement d'effondrement intervient en concomitance au fait qu'au cours des entretiens de famille on a évoqué la question de l'inceste. Marie a eu une discussion avec sa mère qui se demande pourquoi il a fait ça avec elle plutôt qu'avec des prostituées.
- ❖ Marie va mal

La mère m'irrite une fois de plus, je lui en veux d'être aussi crue avec Marie, je transmets à Marie que probablement ça aurait plus de sens si sa mère se posait la question pourquoi avec sa fille plutôt qu'avec sa femme. Inceste problématique triadique et non dyadique

Procès

- ❖ Entretien de famille mère est allée à la prison. question du divorce ; son mari ne l'accepte pas ; elle a accepté l'autorité parentale conjointe. Il a demandé pardon à tout le monde mais tout cela me paraît superficiel.
- ❖ Le procès a lieu en juin 2014, père condamné à cinq ans et demi de prison.
- ❖ La mère est allée au tribunal, Marie en a été dispensée, j'ai témoigné pour elle.
- ❖ Lors d'un entretien téléphonique avec la mère le soir du procès elle m'a dit que Marie était très soulagée d'avoir été crue mais que Marc a beaucoup pleuré. Elle a décidé de laisser Marc aller à la prison, pour éviter que son mari se suicide
- ❖ Je lui rappelle qu'on avait convenu que le thérapeute de Marc accompagnerait Marc à la prison avec le thérapeute du père et lui propose qu'on en parle lors de l'entretien de famille

Effets du procès

- ❖ Marie se sent reconnue dans sa souffrance par la société.
- ❖ Impression que grâce aux entretiens sa relation à son frère s'est renforcée et qu'elle est certaine qu'elle ne va pas se sentir trahie s'il va à la prison.
- ❖ Evocation rôles
- ❖ Nous convenons que le thérapeute de Marc va prendre contact avec le thérapeute du père pour s'assurer du fait que l'état du père est compatible avec une visite en prison.

Réalisation de la visite

- ❖ En janvier 2015 la visite a pu être organisée ; selon le thérapeute de Marc elle a été très émouvante.
- ❖ Le père a commencé à dire qu'il regrettait ce qu'il avait fait, mais Marc l'a très vite interrompu
- ❖ La question de l'emprise revient accompagnée par la question d'une massive identification chez l'enfant aux aspects fragiles de ce père qui a tout perdu.
- ❖ Le père a écrit une belle lettre où il demande pardon à Marie mais Marie n'a pas voulu la lire.

Ouverture de Marie: accès à l'ambivalence

- ❖ Marie qui ne va pas très bien.
- ❖ Elle commence à se confronter à sa mère, abandon
- ❖ Photo de son père
- ❖ Pourquoi il ne s'excuse que maintenant elle aimerait avoir enfin un père gentil.
- ❖ Peur d'espérer que quelque chose de bon pourrait se créer et elle a peur d'être amenée à vouloir protéger son père.

Ouverture de Marie: accès à l'ambivalence

- ❖ Il est frappant de constater comment elle peut s'ouvrir au père au moment où elle commence à se confronter à sa mère. On est dans le ou ou et pas dans le et et
- ❖ Important de pouvoir un jour organiser des entretiens de famille en prison.
- ❖ Malgré son ouverture et les perches que je lui tends régulièrement, Marie est actuellement dans l'incapacité de rencontrer son père elle est dans l'évitement probablement encore indispensable à ce stade de sa reconstruction.

Ouverture de Marie: accès à l'ambivalence

- ❖ Le père semble avoir fait du chemin mais lors des visites en présence d'un A.S. il arrive qu'il critique Marie ou la mère
- ❖ Peut-être entretiens de famille en prison.
- ❖ But: pas celui de les remettre ensemble mais reconstruire et comprendre les dynamiques familiales qui ont permis l'inceste
- ❖ Permettre à tous les membres, en particulier à Marie, une meilleure élaboration du traumatisme.
- ❖ Marie pourra ensuite choisir si elle veut garder des liens avec son père ou pas.

Conclusions

- ❖ Après la révélation de l'inceste et l'emprisonnement d'un membre de la famille, chacun subit un cataclysme émotionnel et social en vivant d'importants sentiments de désespoir. Au vu de ce qui précède, et à condition que la mère croie son enfant, il me paraît important d'œuvrer de sorte que l'unité familiale entre la mère et les enfants puisse être préservée afin de favoriser une reprise évolutive.
- ❖ Le thérapeute ne peut pas rester dans une neutralité bienveillante : l'espoir que les parents puissent devenir un jour protecteurs oblige le thérapeute à être proactifs en anticipant les différentes étapes du traitement même si le patient n'y a pas encore pensé.
- ❖ Pour que la famille puisse avancer il est important qu'il y ait un thérapeute qui puisse batailler pour défendre la position de chaque membre afin qu'il se sente renforcé et qu'il retrouve une certaine sécurité pour pouvoir par la suite se confronter aux mouvements antinomiques du reste de la famille.

Conclusions

- ❖ Chaque thérapeute s'est identifié aux besoins de son patient, mais chaque thérapeute n'a jamais perdu de vue l'importance de maintenir et de favoriser l'harmonie familiale.
- ❖ Pour ne pas être contaminés par la haine et éviter les passages à l'acte, nous ne pouvons pas travailler chacun dans son coin auprès de son patient.
- ❖ La souffrance de chaque membre de la famille est intrinsèquement liée au fonctionnement de l'ensemble de la famille on ne peut pas raisonner uniquement en terme d'individu, il faut tenir en considération l'ensemble du système.
- ❖ Vous avez bien senti que je me suis fortement identifiée à Marie, tout comme mes collègues, se sont fortement identifiés à leur patient.

Conclusions

- ❖ Les besoins ont souvent été décalés, voire contradictoires, en raison du lien préexistant avec le père et des mécanismes de défense mis sur pied.
- ❖ Nos différentes discussions nous ont permis d'intégrer les différents points de vue au sein de cette famille et d'éviter le clivage et les fuites en avant.
- ❖ Lors de ce processus d'accompagnement nous avons pu éviter les embûches et notamment celle que les tensions internes à la famille s'exportent sur les thérapeutes.
- ❖ Ces regards croisés impliquent une immense confiance entre thérapeutes, et notamment le fait qu'on ait tous une expérience reconnue par chacun de nous.

MERCI